Médiation Aidants Aidés

Udaf Somme
Unis pour les familles

De quoi s'agit-il ?

L'Udaf vous propose un espace de parole pour renouer le dialogue avec vos proches.

Un médiateur familial, professionnel spécialisé et diplômé d'état, vous accompagne en toute confidentialité et impartialité dans la recherche de solutions adaptées à votre situation.

Après un entretien gratuit d'information, notre service de médiation vous propose des séances individuelles, conjointes ou familiales, pour lesquelles vous bénéficiez d'un tarif réglementé et évalué selon vos revenus.

Pour qui ?

C'est un espace de parole pour les personnes qui vivent une dégradation des relations avec un proche. Ces situations sont souvent liées à la perte d'autonomie due au grand âge ou à un accident de la vie, à la maladie ou au handicap du proche. L'objectif de cette médiation est la préservation des liens familiaux.

Pourquoi ?

La médiation pourra permettre d'élaborer des solutions communes et concertées pour répondre à une dégradation du climat familial en lien avec : une entrée en établissement, une obligation alimentaire, une organisation de l'aide à domicile, une décision d'une mesure de protection juridique, etc.

Contact : Service Actions solidaires et familiales (Asf)

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 80)

36 rue du Général Leclerc

CS 71015 - 80010 AMIENS CEDEX 1

Tel : 03 60 12 49 29 E-mail : mediation@udaf80.org

Avec le soutien de la cnsa Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Allocations Familiales Caf de la Somme

Médiation Aidants Aidés

Udaf Somme
Unis pour les familles

De quoi s'agit-il ?

L'Udaf vous propose un espace de parole pour renouer le dialogue avec vos proches.

Un médiateur familial, professionnel spécialisé et diplômé d'état, vous accompagne en toute confidentialité et impartialité dans la recherche de solutions adaptées à votre situation.

Après un entretien gratuit d'information, notre service de médiation vous propose des séances individuelles, conjointes ou familiales, pour lesquelles vous bénéficiez d'un tarif réglementé et évalué selon vos revenus.

Pour qui ?

C'est un espace de parole pour les personnes qui vivent une dégradation des relations avec un proche. Ces situations sont souvent liées à la perte d'autonomie due au grand âge ou à un accident de la vie, à la maladie ou au handicap du proche. L'objectif de cette médiation est la préservation des liens familiaux.

Pourquoi ?

La médiation pourra permettre d'élaborer des solutions communes et concertées pour répondre à une dégradation du climat familial en lien avec : une entrée en établissement, une obligation alimentaire, une organisation de l'aide à domicile, une décision d'une mesure de protection juridique, etc.

Contact : Service Actions solidaires et familiales (Asf)

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 80)

36 rue du Général Leclerc

CS 71015 - 80010 AMIENS CEDEX 1

Tel : 03 60 12 49 29 E-mail : mediation@udaf80.org

Avec le soutien de la cnsa Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Allocations Familiales Caf de la Somme